

## Laïcité: retour d'expérience au collège du Bois d'Aulne

PAR LÉNAÏG BREDOUX

ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 19 OCTOBRE 2020

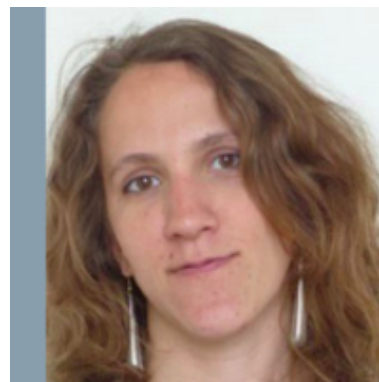


Devant le collège du Bois d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine, le 17 octobre. © Samuel Boivin / NurPhoto via AFP

Sociologue, Alice Simon a mené un projet sur la citoyenneté au collège du Bois d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine, où enseignait Samuel Paty. Elle évoque « *un établissement assez ordinaire* » où régnait un « *climat plutôt apaisé* ».

**Alice Simon** est chercheuse en sociologie politique, actuellement post-doctorante à la Maison des sciences de l'homme du Pacifique (université de la Polynésie française) et chercheuse associée au Centre de sociologie des organisations (Sciences-Po Paris). Elle a fait sa thèse sur le rapport des enfants à la politique, et a réalisé une étude dans une école de REP+ juste après l'attentat visant la rédaction de *Charlie Hebdo*.

Elle a aussi mené un projet sur la citoyenneté au collège du Bois d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine (Val-d'Oise), où exerçait, comme professeur d'histoire-géographie, Samuel Paty, assassiné vendredi 16 octobre parce qu'il avait montré une caricature du prophète Mahomet dans un cours d'enseignement moral et civique.



Alice Simon. © DR

**Vous avez travaillé sur le collège où exerçait Samuel Paty. Comment pourriez-vous décrire cet établissement ?**

**Alice Simon** : Il s'agit d'un établissement assez ordinaire. Les élèves sont majoritairement issus des classes moyennes, mais il y a une certaine mixité sociale. Lorsque j'y ai enquêté en 2019, le climat était plutôt apaisé et je n'ai constaté aucune tension ou difficulté particulière.

**Vous y avez étudié un projet d'éducation civique. Qu'aviez-vous alors constaté ?**

J'ai suivi deux classes dans le cadre de l'évaluation scientifique du programme ACT. Le projet ACT (pour « *Active Citizenship Training* »), un projet de citoyenneté active pour renforcer les compétences civiques et sociales des élèves, est un projet international destiné aux élèves du secondaire entre 13 et 15 ans et à leurs enseignants. Il est conçu pour promouvoir une citoyenneté active des élèves : dans le cadre de ce programme (et après que leurs enseignants ont reçu une formation), les élèves conceptualisent, choisissent et mettent en œuvre des projets à caractère citoyen.

L'hypothèse sous-jacente à ce programme est que la participation active des élèves à travers la mise en place d'un projet citoyen permet d'améliorer la transmission des valeurs fondamentales (démocratie et citoyenneté, compétences civiques et sociales). Il s'agit aussi d'engager les enseignants dans des stratégies d'enseignement plus horizontales afin qu'ils

puissent offrir à leurs élèves l'opportunité de pratiques de citoyenneté active au sein de leur classe et de leur école.

Mon équipe a suivi 10 établissements en tout : il n'y avait pas de spécificité particulière dans ce collège, le programme y a très bien fonctionné.



Devant le collège du Bois d'Aulne, à Conflans-Sainte-Honorine, le 17 octobre. © Samuel Boivin / NurPhoto via AFP

**Êtes-vous de ce fait « surprise » de l'attentat qui a eu lieu, même s'il n'a pas été commis par un habitant de Conflans-Sainte-Honorine, ou un parent d'élève de ce collège ?**

Absolument. Je ne vois aucune raison qui explique que cet événement ait eu lieu dans cet établissement ou dans cette ville plutôt qu'ailleurs.

**Et êtes-vous de ce fait étonnée de la contestation de cet enseignant par plusieurs parents d'élèves, relayée par certains milieux religieux ?**

Le début de l'histoire n'est pas particulièrement étonnant – les tensions autour de l'islam sont au contraire assez fréquentes à l'école ces dernières années, à propos des menus à la cantine, des vêtements portés par les filles, de programmes de luttes contre l'homophobie... Ces tensions inquiètent beaucoup les équipes scolaires et elles font parler d'elles dans les médias, mais elles prennent rarement beaucoup d'ampleur.

La plupart du temps, elles sont désamorçées rapidement par le dialogue, ou elles s'atténuent avec le temps. Ce type de tensions se retrouve donc souvent, mais pas dans les proportions qu'a prises le conflit au collège Bois d'Aulne – sans même parler de l'assassinat, qui est un acte imprévisible et irrationnel.

**Vous avez travaillé sur les discours des élèves après les attentats de Charlie. Aviez-vous constaté, comme le disent certains observateurs, une augmentation des tensions en classe sur les sujets liés à la religion, à l'islam en particulier ? Et sous quelle forme ces tensions se manifestent-elles ?**

Les attentats de *Charlie Hebdo* ont cristallisé des tensions qui étaient latentes. Ce que j'explique dans un article intitulé *Les attentats de Charlie Hebdo du point de vue d'élèves dits « musulmans »*, c'est que les élèves qui se considèrent comme musulmans se sont sentis obligés de prendre position suite à ces attentats et donc de s'exprimer « en tant que musulmans » – que cela soit pour exprimer leur désaccord vis-à-vis des caricatures publiées dans le journal et/ou pour condamner l'acte terroriste.

Ces prises de position des élèves ont pu se heurter au laïcisme de l'institution scolaire (soit à l'idéal républicain universaliste), qui considère que les appartenances ethniques et religieuses n'ont pas leur place à l'école.

Plus généralement, il était demandé aux élèves d'« être Charlie », toute opinion concurrente étant considérée comme antirépublicaine. Il s'est donc produit un décalage entre les normes scolaires et les préoccupations d'une partie des élèves, qui explique l'émergence de conflits dans certains établissements.

**Comment les profs sont-ils formés à les appréhender ? Sont-ils aidés à le faire ?**

Les enseignants peuvent se sentir démunis face à ces tensions. Ils ne sont pas ou peu formés pour aborder ces thématiques avec les élèves.

En raison de leur formation et plus globalement de leur *background* sociopolitique, ils adhèrent souvent à l'idéal républicain universaliste, qui montre ses limites lorsqu'il s'agit de mener un débat apaisé avec des élèves qui expriment une appartenance ethnique ou religieuse. Les enseignants sont en effet désarçonnés par ce qu'ils perçoivent comme des propos communautaristes.

Les élèves, de leur côté, peuvent avoir la sensation que leur religion n'est pas la bienvenue à l'école. C'est ce qui explique à mon avis en grande partie pourquoi les tensions autour de l'islam peuvent être aussi vives à l'école.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.